



## Le mot du Maire

Chaque début d'année est consacré à la préparation du budget dans toutes les communes. C'est le moment de faire le bilan comptable de l'année passée qui permettra de construire le budget 2025 le plus juste possible. Si les charges de fonctionnement doivent être maintenues à des niveaux raisonnables, certains postes de dépenses peuvent être fluctuants et incompressibles. Anticiper ces charges peut se révéler être un travail d'équilibriste surtout lorsque certaines dotations sont en diminution. Dégager de l'excédent afin de pouvoir faire les investissements nécessaires se révèlent de plus en plus difficile. La recherche de subventions est aussi une prérogative pour que les projets aboutissent. C'est avec ce constat que le budget de notre commune a été travaillé. Les différents résultats de l'exercice 2024 par sections sont à la suite de cet édit.

La participation aux frais de scolarité s'élève à près de 12 850 € soit une augmentation de 5 850 € par rapport à 2023. Une dépense qui augmente mais qui montre que nous avons de jeunes enfants sur la commune. Nous devons tenir compte de la jeunesse lanriganaise, c'est pour cela que les élu(e)s ont retenu le projet participatif qu'ont proposé les enfants et adolescents. La mise en place d'une nouvelle aire de jeux et de structures BMX-VTT dans deux de nos chemins communaux dédiés à la randonnée et aux vélos a été évalué à 53 000 € TTC. Ce projet, je l'espère, pourra aboutir en 2026 si les demandes de subventions nous sont favorables, tout en ayant 15 000 € d'autofinancement pour ce projet. La dotation départementale sur les Droits de Mutation à Titre Onéreux a fortement diminué. Elle passe de 11 115 € en 2023 à 6 000 € en 2025. Cette baisse est due à un essoufflement du marché de l'immobilier et aurait pu avoir un impact non

### Mairie :

14h-17h

mardi - vendredi

02 99 73 01 85

[mairiedelanrigan@orange.fr](mailto:mairiedelanrigan@orange.fr)

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Lanrigan)

[m/Lanrigan](https://www.facebook.com/Lanrigan)

[www.lanrigan.fr](http://www.lanrigan.fr)

### Permanence du Maire :

1<sup>er</sup> samedi du mois

9h-11h.

### Sommaire

Le mot du Maire **1**

CR conseil municipal  
du 20/02/2025 **2**

CR conseil municipal  
du 20/03/2025 **4**

Infos diverses **6**

Lanri'Gallo **8**

À vos agendas **8**

### Évènements à

venir

**6 MAI**

PERMANENCE  
FRANCE SERVICES

**18 MAI**

FETE COMMUNALE

**20 MAI**

SORTIE EN NORMANDIE

négligeable sur nos finances. Les locations de la Salle Communale compensent heureusement cette baisse de dotation. En 2023, nous avons perçu 6 132 € de locations. 2024 aura vu une augmentation des locations pour un montant total de 8 976 €. L'année 2025 a bien démarré, nous partons sur les mêmes bases que 2024.

Les finances de la commune restent saines mais nous devons toujours être en alerte afin d'anticiper et de palier à d'éventuelles baisses de dotations. Le Président de la Communauté de Communes a décidé de remettre en place la Dotation de Solidarité Communautaire. Les élu(e)s travaillent sur la répartition d'une enveloppe de 400 000 € pour les 25 communes. La solidarité communautaire est le principe de base de cette répartition. Lanrigan n'a pas de grandes difficultés financières et je sais que cette dotation ne sera pas très importante pour notre commune. Celle-ci sera actualisée régulièrement en fonction de la santé financière de chaque commune.

Sébastien DELABROISE

## Conseil Municipal du 20 Février 2025

### Fédération des Groupements de Défense des Organismes Nuisibles (FGDON) – Convention Multi-services 2025/2028

La FGDON est une organisation professionnelle régie par le code rural et reconnue par le conseil d'état comme un organisme de droit privé chargé de l'exécution d'un service public. Elle met en place des actions durables de lutte contre diverses espèces animales ou végétales envahissantes, telles que les frelons asiatiques, les ragondins, les chenilles processionnaires. Leurs missions d'utilité publique ou d'intérêt général s'inscrivent dans une démarche globale de soutien, d'aide et de conseil aux agriculteurs et aux collectivités.

Une proposition de convention Multi-services avec le FGDON 35 a été proposée au Conseil Municipal pour la période 2025/2028, pour un montant de 95 €/an.

Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter cette proposition étant donné qu'elle subventionne l'association de chasse Lanriganaise.

### Attribution des subventions aux associations 2025

Après un rappel du choix des critères pour l'attribution de subventions aux associations et un état des lieux des aides versées l'année passée, les nouvelles subventions pour l'année 2025 sont listées ci-dessous :

<b>Associations</b>	<b>Subventions 2024</b>	<b>Subventions 2025</b>
Le Comité des fêtes de Lanrigan	200 € (avec supplément de 20€ par pers. + de 60 ans	200 € (avec supplément de 20€ par pers. + de 60 ans

	présente au banquet des aînés)	présente au banquet des aînés)
Comité des fêtes (Comice agricole)	-	1 015 € (entrée théâtre et repas offerts aux bénévoles)
Les Z'AMUZOUS de Lanrigan	200 €	200 €
Asso Chasse La Lanriganaise	150€	150€
OSBR	15 €	15 €
Comice Agricole Combourg	108 €	105,12 €
FNATH	15€	15 €
Secours Populaire	0 €	15 €

### **Tarifs de location de la salle André Leray à partir du 1<sup>er</sup> mars 2025**

En lien avec l'augmentation du prix de l'électricité et des diverses charges associées, les tarifs de location de la salle ont évolué comme suit :

	<b><i>Tarif Commune</i></b>	<b><i>Tarif Hors Commune</i></b>
1 <sup>er</sup> jour	150 €	230 €
2 <sup>ème</sup> jour	75 €	120 €
Vin d'honneur	50 €	70 €
Associations	Gratuit	210 € / 100 €
Chauffage*	60 €	60 €
Manifestation à but humanitaire	20 € / jour en été 50 € / jour en hiver	
Manifestation à but lucratif	300 € le 1 <sup>er</sup> jour 125 € le 2 <sup>ème</sup> jour	
Artistes en résidence ponctuelle (avec restitution)	20 € / jour en été 50 € / jour en hiver	

Artistes en utilisation régulière (avec gratuité d'un mois si restitution)	<p>1 fois/mois ou 12 jours/an : <b>50 €/jour</b> (+chauffage)</p> <p>1 fois/quinzaine ou 26 jours/an : <b>40 €/jour</b> (+chauffage)</p> <p>1 fois/semaine ou 52 jours par an : <b>30 €/jour</b> (+ chauffage)</p>
--	--

\* Le chauffage est obligatoire pour la période du 15 octobre au 15 avril : **60 € par jour**.

- La vaisselle est mise à disposition pour **0,30 €** par couvert.
- Toute vaisselle cassée sera facturée **2 €**.
- Le montant du chèque de caution est de **500 € libellé à l'ordre du Trésor Public**.

### Devis enrobé La Touche

Suite aux travaux de réfection du réseau d'eau potable et de la vétusté de l'enrobé, un devis a été réalisé pour refaire l'enrobé au lieu-dit La Touche.

Montant validé du devis : 10 860,60 € TTC.

### Taxe d'aménagement – Réévaluation du taux

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, compte tenu du coût d'instruction des autorisations d'urbanisme, le taux passera de 1,5% à 2%.

## Conseil Municipal du 20 Mars 2025

### Vote du Compte administratif 2024

<i><b>Budget Principal 2024</b></i>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Prévu 2024	Réalisé 2024
Dépenses	134 832€	99 426,13 €
Recettes	134 832€	113 552,41 €
Excédent de fonctionnement reporté		27 165,00 €
Excédent de clôture au 31/12/2024		<b>+ 41 291,28 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Prévu 2024	Réalisé 2024
Dépenses	98 936,88€	36 378,32 €
Recettes		55 469,28 €
Excédent d'investissement		41 101,66 €
Excédent de clôture au 31/12/2024		<b>+ 60 192,62 €</b>

## FONCTIONNEMENT

### Recettes

**= 55 469,28 €**

- Dotations, subv, FCTVA 18471€
- Amortissement 2010€
- Excédent de fonctionnement 34988€

### Dépenses

**= 36 378,32 €**

- Rbsment Emprunt 9217€
- Installation Vidéoproj. 1481€
- Accès PMR cimetièrè 17159€
- Divers et Autres travaux (*busage, VMC salle*) 8521€

## INVESTISSEMENT

### Recettes

**= 113 552,41 €**

- Impôts et Taxes 40062€
- Dotations, Subventions 58694€
- Revenus locations salle 13176€
- Autres Recettes 1620€

### Dépenses

**= 99 426,13 €**

- Dépenses générales (*eau, électricité,...*) 6173€
- Charges personnel/élu 36224€
- Charges courantes (*prestations, services*) 31069€
- Autres charges (*incendie, écoles, subventions...*) 25960€

Vote des taux des Impôts directs locaux

Les taux d'imposition restent inchangés.

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 35,58 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 46,29 %
- taxe d'habitation (TH) : 11,85 %

## Devis peinture

Un devis de l'entreprise ESNAULT Dominique concernant des travaux de peintures à la salle communale, au cimetière et à l'église est accepté pour un montant de 2 256,27€ HT.

## Infos diverses

 France Services, un service **ITINERANT**  
proche de vous, accessible à tous, sur rendez-vous

Depuis le mois de mars, la Communauté de communes de Bretagne romantique met en place des permanences France Services itinérantes en mairie pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien.

Impôts, santé, CAF, retraite, ... Un agent vous guide et répond à vos questions pour vous aider à réaliser vos démarches en ligne ou en papier.

 Prochaines permanences à Lanrigan

 Lieu : à la Mairie

 Dates : 6 Mai 2025

 Horaires : de 14h15 à 16h

Ce service est gratuit et accessible à tous, **sur rendez-vous**. N'hésitez pas à venir avec vos documents pour un accompagnement personnalisé !

 Informations <https://bretagneromantique.fr/france-services/>



*L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !*



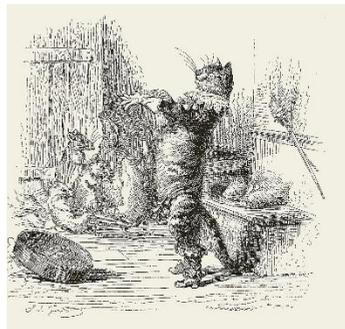
*ma JDC.fr*  
Journée Défense et Citoyenneté

# Lanri'Gallo

« Chat gantë n'a jamais happë hardi  
d'souris »

Il faut accepter et user de ses capacités naturelles. Qui  
veut aller contre ceux-ci devient inefficace ou inutile.

Source *lintern@ute*



## À vos Agendas !



Fête communale le 18 mai  
organisée par le Comité des Fêtes

- Concours de Palets dès 14h
- Peinture
- Animations diverses

Avec Les Z'Amuzous : le mardi 20 mai

Sortie découverte de la Normandie

- Visite de la Ferme des Cara-Meuh à Vains
- Restaurant
- Visite d'un élevage d'alpages, découverte de  
la tonte et filage de laine



20€ pour les adhérents/25€ pour les non-adhérents + 8,50€ pour le covoiturage  
Inscriptions avant le 6 mai auprès de Patricia Zemb au 06 71 61 91 42



Et Pour la **100<sup>ème</sup>** édition

« Les nouvelles de Lanrigan », nous vous proposons  
de vous replonger dans la 1<sup>ère</sup> édition  
Embarquez, nous remontons le temps,  
direction 1998.

Bonne lecture à vous !



Mairie de Lanrigan  
14h-17h  
mardi - vendredi  
02 99 73 01 85  
[mairiedelanrigan@orange.fr](mailto:mairiedelanrigan@orange.fr)